

Grand froid, grande vigilance

HÉBERGEMENT

Les températures négatives à venir soumettent les plus démunis à rude épreuve. Comment s'organisent les grandes communes

PAR LES AGENCES

Météo France prévoit jusqu'à -2 degrés sur le littoral basque, ce vendredi. Autrement dit, il s'agit de sortir couvert, mais aussi d'organiser l'accueil des plus démunis. Cette vigilance se traduit par l'activation en France de 16 000 centres d'accueil, le renforcement des capacités d'hébergement, l'augmentation des veilles sociales et des services de maraude (1), sans oublier l'accueil de jour et l'orientation des personnes les plus vulnérables, en lien avec le Samu social (115).

Au Pays basque, certaines grandes villes ont activé leur plan ou se tiennent prêtes, en cas d'urgence. Normalement, les températures doivent se situer plusieurs jours de suite en dessous de zéro, ou quand les pluies sont incessantes. Mais rien n'empêche un déclenchement - total ou partiel - du plan anticipé.

1 À Bayonne, la maison Ma Nuit fait la différence

Bayonne, comme Boucau et Anglet, ont œuvré avec l'Agglomération Côte basque Adour (Acba) afin d'obtenir les moyens d'ouvrir la maison Ma Nuit. Elle augmente la capacité d'accueil des différents foyers ouverts toute l'année, grâce à 20 lits supplémentaires, disponibles jusqu'à la fin du mois de mars.

Pour aiguiller les personnes en difficulté vers un foyer d'accueil, une maraude et une distribution de tickets de bus ont été mises en place. Ce dispositif de veille hivernale se différencie du plan déclenché en cas de froid extrême. Dans ce cas, la salle Lauga serait prête à accueillir 50 à 100 lits.

L'année dernière, les conditions météo favorables avaient permis de répondre à toutes les demandes. Au total, 300 personnes avaient été accueillies dans la maison Ma nuit, qui a connu un taux d'occupation de 80 %, pour un total de 1 900 nuitées. Une nécessité à laquelle les collectivités ont répondu avec efficacité, tandis que l'opposition bayonnaise dénonçait des demandes non satisfaites en 2014.

2 À Anglet, peu de prises en charge sont nécessaires

La mairie d'Anglet a confié au Centre communal d'action sociale la gestion du dispositif, en coordination avec les autres structures impliquées. Un local est mis à disposition (Maison d'accueil de nuit), dans le quartier du Lazaret. Il offre une capacité de 11 à 24 lits et est ouvert du 1^{er} décembre au 31 mars, toutes les nuits sans interruption. Le CCAS



Sur le littoral basque, maraudes, hébergements et centres d'accueil sont prêts à recevoir les plus démunis, en cette période de froid intense. PHOTO BERTRAND LAPÉQUE

d'Anglet propose quatre places en complément. Les personnes en difficulté dans la rue sont accompagnées par la maraude réalisée par la Croix-Rouge, chaque soir, de 19 h 30 à 23 heures. « La Ville d'Anglet ne connaît pratiquement pas la difficulté

de devoir prendre en charge des personnes sans domicile fixe, dans les rues de la commune, indique Claude Olive, le maire d'Anglet. En

revanche, nous avons pris les dispositions pour répondre aux demandes qui viennent particulièrement de Bayonne, beaucoup plus confrontée à ce problème. »

Anglet connaît en revanche la problématique des personnes âgées isolées qui, elles aussi, peuvent souffrir du froid. Elles ont été recensées par le CCAS, qui s'assure régulièrement qu'elles ne se retrouvent pas en difficulté.

3 Quelques places disponibles à Ibarritz

Depuis le 1^{er} décembre, le dispositif d'accueil hivernal d'urgence fonctionne tous les jours, à Biarritz. Il sera actif jusqu'au 31 mars. Les personnes sans domicile fixe sont accueillies de 21 heures à 8 heures à la conciergerie du Centre hippique d'Ibarritz qui, cette année, grâce à la mutualisation avec Bidart, dispose d'une place supplémentaire,

soit 10 places, voire 11 si un couple se présente. Les sans-abri repartent chaque matin avec un ticket de bus et un bon pour prendre un repas à la Table du soir, à Bayonne. Ils sont ensuite ramenés par la maraude de la Croix-Rouge de Bayonne, qui opère d'ailleurs jusqu'à Biarritz, dans son activité de repérage des personnes en difficulté.

Pour la deuxième année consécutive, les SDF ont la garantie d'être logés une semaine complète à Ibarritz, s'ils le souhaitent.

4 Saint-Jean-de-Luz sur le qui-vive toute la semaine

À Saint-Jean-de-Luz, le plan grand froid a été déclenché lundi soir, par le maire Peyuco Duhart, sur proposition du Centre communal d'action sociale (CCAS). Ce dispositif a notamment permis à une personne de passer la nuit de lundi à mardi dans l'appartement d'urgence du pôle caritatif Harriet Baita. Il doit rester actif toute la semaine.

L'hébergement comprend huit lits, répartis dans trois chambres, dont une est réservée aux femmes. Ils sont attribués aux premières personnes qui se présentent au point d'accueil jour Kanttu Goxoa, chargé du pré-accueil de 17 heures à 19 heures (16 avenue Larreguy, téléphone 05 59 26 01 64).

Le logement est ouvert à 19 heures et un veilleur de nuit, mis à disposition par l'association Horizons, reste jusqu'à 7 heures le lendemain. En cas de places disponibles, des sans-abri venus de communes proches peuvent aussi profiter des lieux.

Jusqu'à 22 h 30, une cuisine est accessible aux locataires du soir.

À 9 heures le matin, ce sont les policiers municipaux qui assurent le réveil et ferment le logement. L'association Denen Etxea fournit les serviettes de toilette, la Croix-Rouge

les couvertures, le Centre communal d'action sociale (CCAS) les draps jetables, et le Point d'accueil jour les produits d'hygiène de base.

5 La Ville d'Hendaye se tient prête à réagir

Le plan n'est pas encore déclenché à Hendaye, mais tout est prêt, grâce à des structures sociales en alerte. Un agent a été recruté pour les quatre prochains mois afin de gérer le centre d'hébergement d'urgence, situé dans l'ancienne caserne des pompiers. Pour les sans domicile fixe en difficulté, il propose six lits (trois pour les hommes, trois pour les femmes). « Les personnes en difficulté peuvent s'y signaler, explique le maire, Kotte Ezenarro. Dans d'autres cas, ils sont repérés lors de maraudes ou lors de tournées de police. »

(1) Recherche pour assistance auprès des sans domicile fixe.

REPÈRES

60 835

Pour Boucau, Bayonne et Anglet, le dispositif concerté de veille hivernale est financé à hauteur de 60 835 euros par l'État (39 000 euros), la Ville de Bayonne (9 335 euros), l'ex-Accha (6 000 euros), le CCAS et la Ville d'Anglet (4 000 euros), mais aussi le CCAS de Boucau (2 500 euros).

1/3, 2/3

Le dispositif de Saint-Jean-de-Luz et Ciboure est cofinancé par les deux Villes, respectivement pour deux tiers et un tiers.

258

À Biarritz, le Centre communal d'action sociale a enregistré, du 1^{er} décembre 2016 au 2 janvier 2017, 258 nuitées à la conciergerie du Centre hippique d'Ibarritz.